

Informations Municipales pour le Conseil communal du 20 juin 2022

PaCom

La Municipalité vous soumet ce soir pour vote la zone réservée qui a été instaurée sur toutes les parcelles d'habitation et mixtes de notre village en date du 30 octobre de l'année dernière. S'il fallait ne retenir que quelques éléments par rapport aux explications détaillées figurant dans notre préavis, nous dirions ceci :

- La Municipalité a gelé tous les projets de construction depuis l'avis paru déjà en septembre 2019 dans la FAO. Cette publication avisait tous les propriétaires fonciers de la révision du PGA. Les communes ayant laissé partir des projets dans la même situation que la nôtre, se sont fait bloquer par le canton. Dans tous les cas de figure et à n'importe quelle date butoir, il y a malheureusement toujours des propriétaires lésés quand une réduction des droits à bâtir nous est imposée.
- Au niveau juridique et selon les statistiques notre avocat-conseil, une procédure contre une zone réservée, n'a que des chances minimales d'aboutir (moins de 1%). A notre avis, plus nous sortons rapidement de cette zone réservée et limitons les procédures et révisions de règlement, moins il y aura de propriétaires mécontents.
- Nous rappelons que les membres du Conseil communal ainsi que tous les propriétaires fonciers gardent leurs droits de décision et de recours dans la phase ultérieure de la procédure, c'est à dire une fois le plan d'affectation élaboré.

Pour en revenir à notre zone réservée et à l'amendement proposé par la commission d'urbanisme, la Municipalité vous rappelle que les propriétaires fonciers de la commune ont été avisés de la révision de notre PaCom par un avis dans la FAO en septembre 2019. Les propriétaires qui, depuis cette date, ont continué à développer des projets de construction l'ont fait en connaissance de cause et ont pris un risque.

L'amendement de la commission d'urbanisme a pour but de sauver le projet de M. Gilbert Suard. Nous retenons dans ce cas que nous avons mis à l'enquête en date du 18.2.2022 la demande d'autorisation préalable d'implantation tel que le prévoit la procédure. Toutefois, la Municipalité a refusé de délivrer le permis une fois que le dossier est revenu du canton. Il n'y a donc pas d'autorisation préalable d'implantation entrée en force et le projet de M. Suard ne tombe pas sous le coup de l'amendement proposé.

Dans la commune, nous n'avons qu'un seul cas d'autorisation préalable d'implantation délivrée en date du 21.3.2021 au couple Sophie Kessler et Johan Melon pour un projet de démolition et reconstruction d'une villa sur leur parcelle au chemin du Vieux Moulin.

Ce couple ne fait pas partie des opposants au PaCom, mais serait le seul propriétaire à pouvoir être sauvé par l'amendement de la commission d'urbanisme.

Tous les autres projets non soumis au canton à la date du 03.09.2019 ont été bloqués par la Municipalité. Aucun propriétaire, à part M. Gilbert Suard, n'a à ce jour voulu prendre le risque de mettre à l'enquête son projet après la mise en vigueur de la zone réservée. Nous réservons le cas de notre collègue Frédéric Gex pour lequel nous venons de demander au STI un rapport préalable à la mise à l'enquête.

Personnel

Au niveau de notre personnel administratif et de voirie, nous vous informons que Mme Laurence Fontana a dû subir une nouvelle intervention au niveau de ses yeux début juin et qu'elle sera absente totalement pendant un mois puis probablement partiellement pendant quelques semaines comme c'est le cas depuis le début de cette année.

Par-contre, nous avons retrouvé M. Stéphane Périllard avec une pleine capacité de travail depuis début mai.

Villages Solidaires

Comme vous l'avez appris par le biais d'un tout-ménage, la Municipalité souhaite lancer une démarche communautaire qui s'adresse aux habitants de 55 ans et plus. Ce projet s'appelle Villages Solidaires et il est chapeauté par pro Senectute. Nos communes voisines de Bretigny et Cugy y ont déjà adhéré il y a 2 ans et demi et seraient prêtes à nous intégrer quitte à retarder leur autonomisation d'une année. La séance d'information publique a eu lieu le vendredi 10 juin 2022. Une vingtaine de participants connus pour être actifs dans le village étaient présents.

Dans le but de dresser un état des lieux de la qualité de vie de nos aînés et d'entendre leurs envies et besoins sur des activités qui favoriseront le renforcement du lien social, une équipe d'animation de Pro Senectute Vaud mènera une enquête auprès des personnes intéressées cet été.

À la suite de cette enquête, un rapport nous sera remis à titre de diagnostic initial dans le courant du mois de septembre. Cette étape préliminaire ne nous coûtera rien.

En revanche, la suite de la gestion de ce projet par pro Senectute et l'intégration de notre village au groupe de Cugy et Bretigny aura un coût.

Selon le résultat du rapport précité, nous reviendrons vers vous avec une demande de crédit dans le courant de cet automne.

SHU/20.06.2022

EAU POTABLE

Nouvelle conduite d'alimentation pour les modulaires de l'UAPE. Le rapport de la CoGest mentionne une autonomie de 50% alors qu'elle est d'environ 30% depuis l'abandon des sources de la Bernaz et de la Rama en raison des Métabolites. L'OFCO a revu ses exigences à ce sujet mais le SEL ne modifie pas les siennes.

REGIONALISATION DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Les négociations pour la reprise de notre réseau reprendront cet automne, le transfert ne se fera pas en 2023 comme initialement prévu. Un préavis vous sera présenté en fin d'année.

COLLECTEURS ET MISE EN SEPARATIF DES EAUX CLAIRES ET EAUX USEES.

Nous avons profité des travaux de raccordement des eaux usées des modulaires de l'UAPE pour revoir le séparatif de la salle Davel. Ce bâtiment est à cheval sur 2 versants, les eaux usées devant se déverser au nord sur la Step Talent par une conduite qui est actuellement en unitaire. Les eaux claires ne peuvent se déverser que sur le versant Mèbre. Des conduite EC et EU neuves ont été posées le long de la façade Ouest (entrée). Les travaux de raccordement de toutes les eaux claires seront mis au budget 2023.

STEPS ET REGIONALISATION DU TRAITEMENT DES EAUX USEES

Suite à des déversements de boues dans le petit Talent, nous avons dû modifier certaines pratiques ainsi que la chimie de décantation.

La Régionalisation de l'épuration suit son cours. A l'attention des Municipalités impliquées dans ce projet, une séance d'information sur l'avancement du projet aura lieu le 8 septembre.

ECOLE ET BATIMENTS SCOLAIRES

En attendant l'extension du collège de la Combe prévue pour la rentrée 2025-2026, 2 classes et une salle de dégagement en modulaires viennent d'être posées sur la place de basket. Les travaux de raccordement se feront durant l'été. Les déménagements des classes et de l'UAPE pourront se faire début juillet.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Il se réunit en principe 3x/année. Lors de la dernière réunion du 13 avril ont été abordés les sujets suivants :

Le projet d'inviter un conférencier sur l'hyper connectivité, le projet lift qui est en stand-by et les canapés forestiers pour faire l'école dans la nature. En vue de

la création d'une APE Haut-Talent, un sondage auprès des parents d'élèves a été envoyé au mois de mai.

Cinq parents ont fait part de leur intérêt à faire partie d'un comité pour l'organisation d'une assemblée constitutive si possible à la rentrée scolaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette année, il devrait y avoir moins de courses que l'année passée. Les temps de courses sont toujours rallongés par les travaux sur la route de Bottens. Suite à la demande de membres du CET, un décalage des horaires est à l'étude pour retarder de 15 min l'entrée à l'école le matin et la sortie l'après-midi sans impacter sur la durée de la pause de midi

DBT/20.06.2022

SDIS Haut-Talent (Service Défense Incendie et Secours)

L'assemblée ordinaire de l'Association intercommunales du SDIS s'est déroulée à Bretigny le 8 juin relatif à l'adoption des comptes et la gestion 2021.

Les charges s'élèvent à Fr. 271'723.41, les produits à Fr. 262'729.75 ce qui laisse apparaître un excédent de charge de Fr. 8'993.66. Cet excédent sera refacturé proportionnellement aux communes lors des prochains acomptes 2022.

La Commission de gestion et des finances a recommandé au Conseil intercommunal d'accepter les comptes et la gestion 2021. La votation des membres les a effectivement validés.

Bonne nouvelle au sujet des interventions du SDIS à Morrens depuis le 1^{er} janvier. Aucun sinistre n'est à déplorer à ce jour.

LAP/20.06.2022

Police des constructions

Les travaux d'aménagement des places de parc et du nouveau cheminement du bus sont terminés. L'adjudication des soumissions suivra pour que les travaux puissent commencer rapidement.

La commission de construction planche sur des possibilités de réduction des coûts de la salle polyvalente. Le travail est ardu en cette période et nous vous donnerons prochainement des nouvelles.

Routes

Rien de particulier.

SI

Un transformateur a été remplacé dans le quartier Prés-Lébaz en raison de sa vétusté et des dangers qu'il représentait. Le travail a été réalisé en collaboration entre Swisscom et nos employés.

Eclairage public

Nous avons reçu les décomptes de l'éclairage public qui sont inférieurs aux années précédentes. Dès le retour de la boursière, nous établirons un comparatif pour voir l'économie réelle.

Transports

Nous étudions avec les TL la possibilité d'installer des distributeurs de billets dans les abribus.

FGX/20.06.2022

Sentier pédestre de la Mère

La remise en état avec la collaboration de la PC s'est très bien passée !
Il reste quelques finitions à effectuer avec les employés communaux.

Desserte forestière

Nous avons soumis à l'enquête publique la rénovation du chemin de la Sissulaz et avons reçus 2 oppositions. Nous attendons le retour de la décision CAMAC et ensuite nous pourrions recevoir les opposants.

Ruisseau de Pré-Lébaz

Nous avons curé le début du canal pour dégager le passage à gué afin que le bétail puisse traverser pour accéder aux pâturages.

Pose de bancs dans le village

Afin de proposer une promenade autour du village avec des bancs le long du parcours pour pouvoir se reposer, nous avons commandé cinq bancs, construction bois métal, qui vont être posés cet été dans le village. De plus, nous allons construire des bancs et des tables en bois pour la partie forêt.

FSI/20.06.2022